

LETTRE DE MISSION ETUDE GÉOTECHNIQUE Projet fictif n°2

Affaire : Construction d'un bâtiment d'archives en simple rez-de-chaussée à Fleury les Aubrais - 45

Objet : Consultation pour la réalisation d'une étude géotechnique

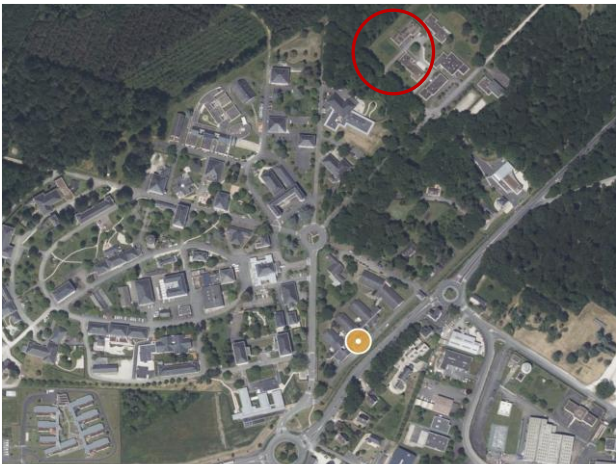
Madame, Monsieur,

L'EPSM du Loiret G. Daumézon lance son projet de construction d'un nouveau bâtiment dédié aux archives pour l'EPSM Daumézon. L'opération est située à Fleury-les-Aubrais sur le site historique de l'EPSM Georges Daumézon à Fleury Les Aubrais – 45.

J'ai le plaisir de vous solliciter (procédure adaptée selon article R 2123-1 du Code de la Commande publique) afin que vous me fassiez parvenir une proposition d'honoraires concernant une mission de réalisation d'une étude géotechnique G2 AVP.

Caractéristique du projet

L'opération est située à Fleury-les-Aubrais sur le site historique de l'EPSM Georges Daumézon - 1 Route de Chanteau, 45400 Fleury Les Aubrais ; aux coordonnées suivantes : 47°56'51.4"N 1°56'45.7"E.



Le maître d'œuvre a été désigné, il réalise actuellement la phase APS.

Une étude géotechnique de type G1 a été réalisée par la société Soltec lors des études programmatiques.

Le projet à Rdc prévoit :

- Des fondations semi-profondes de types semelles isolées ancrées à 2,50 m de profondeur par rapport au terrain naturel ;
- Un bâtiment en simple rez-de-chaussée avec des voiles en béton armé et des voiles en brique de terre cuite ;
- Un plancher de toiture-terrasse inaccessible légèrement penté composé de :
 - Dalles alvéolaires précontraintes
 - Dalles coulées en place
- Un plancher bas porté en béton armé, avec un isolant sous dalle et du Biocofra en fond de coffrage.

Missions demandées

La mission, réalisée conformément à la norme NF P 94-500, est une étude géotechnique préalable G2 AVP (avant-projet).

L'objectif de cette mission G2 AVP est de concevoir les ouvrages géotechniques, en tenant compte des recommandations énoncées lors de l'étude géotechnique préalable (G1).

Le programme d'investigation proposé devra être suffisamment précis pour contribuer à la mise au point de l'APD de l'ouvrage pour la part des ouvrages géotechniques. Elle permet d'une part d'affiner le modèle géologique et le contexte géotechnique, d'autre part de mieux identifier, en fonction de l'ouvrage projeté, les risques géotechniques et de réduire les conséquences des risques géotechniques importants en cas de survenance. Elle définit les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables pour les ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et des voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants) et identifie les contraintes liées aux phases provisoires de travaux. Elle fournit une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et une première approche des quantités. Elle conclut sur la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure gestion des risques géotechniques.

Elle comprendra de plus une recherche de coefficient d'imperméabilisation des sols.

Visite de site

Sans objet

Référentiels

La mission sera réalisée en conformité avec :

- Les clauses administratives du présent courrier
- La norme NF P 94-500 relative aux missions d'ingénierie géotechnique
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles (CCAG PI).

Toute clause des conditions générales de vente du fournisseur est réputée nulle et non avenue, seules font foi les dispositions prévues dans les documents cités ci-dessus.

Pièce jointe : Etude géotechnique Rapport SOLTEC n°556 03 25- Mission G1PGC du 12 Mai 2025 (Annexe Projet fictif 2)